Vol. XXI. Saint-Boniface, Manitoba, 20 Avril 1892. No. 28.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.



VARIÉTÉS

UNE BONNE MÉNAGÈRE

Que j'aime à voir, de bon matin
Passer, l'air paisible et serein
La démarche modeste et fière,
La bonne ménagère !

Alerte, elle court au marché,
Elle n'a pas l'air endimanché
De la femme vaine et légère,
La bonne ménagère !

Son honnête simplicité,
Sa scrupuleuse probité,
Font que tout le monde vénère
La bonne ménagère !

Médire n'est point son métier,
Aux bavardages du quartier
Toujours elle reste étrangère,
La bonne ménagère !

Elle ne perd pas un moment,
Et travaille toujours gaîment
Sans jamais se mettre en colère,
La bonne ménagère !

Sans se hâter, sans se lasser,
On la voit coudre et repasser,
Car c'est une habile lingère,
La bonne ménagère !

La maladie à son foyer
Vient-elle ?—On la voit déployer
Tous les talents de l'infirmière,
La bonne ménagère !

Son mari dit avec raison :
" Voici l'Ange de ma maison ! "
A tous ses enfants elle est chère,
La bonne ménagère !

Si vous demandez le secret
De votre bonheur calme et discret,
Elle répond : " C'est la prière,"
La bonne ménagère !

LÉON XIII

Notre Saint Père le Pape a célébré, au commencement de mars, le double anniversaire de sa naissance (2 mars 1810) et de son couronnement (3 mars 1878). Voici le bel éloge qu'à cette occasion l'*Eagle*, journal protestant de Brooklyn, a fait du chef de l'Eglise :

Le 82me anniversaire de la naissance du Pape Léon XIII a été dignement fêté par les catholiques romains.

La récente encyclique du Pontife sur la question du travail a contribué dans une large mesure à provoquer l'enthousiasme des félicitations qui lui ont été envoyées en cette circonstance que, ces semaines dernières encore, ses admirateurs craignaient de ne pas voir se présenter. L'âgé, les travaux ardus et une santé affaiblie l'avaient menacé et la discussion s'était ouverte sur le choix de son successeur. Mais il a pu vaincre ces difficultés physiques assez longtemps pour recevoir un nouveau tribut de vénération et d'amour de ses sujets spirituels.

La carrière de Joachim Vincenza Raphael Ludovico Pecci, depuis qu'il est entré dans les ordres sacrés, a été une carrière de progrès constant. De trois Papes se succédant sur le trône, il reçut des marques peu ordinaires de confiance ; dès le début des travaux ecclésiastiques, il fut obligé d'assumer des fonctions d'administration séculière qui le mirent en contact avec le peuple et furent pour lui une préparation utile et profitable à son élévation au trône papal, le 20 février 1878. L'esprit large de Pie IX dans ses relations avec les gouvernements européens furent une leçon dont profita le cardinal Pecci, lorsqu'il fut placé à la tête de l'Eglise.

Peu de ses prédécesseurs ont donné autant d'attention aux détails que l'illustre octogénaire ; peu d'entre eux, aussi, ont travaillé avec autant d'ardeur dans le champ qui leur est confié.

Choisi malgré le refus que lui inspirait son humilité, il accepta bravement les devoirs qui lui incombaient et jeta dans leur exécution cette intelligence qui avait brillé dès le temps de son enfance écolière. De ses œuvres, la moindre ne fut pas d'enlever les obstacles qui empêchaient une entente cordiale avec l'Allemagne Il eut toujours pour les Etats-Unis un égard d'encouragement et d'espérance. Il parut suivre avec un intérêt, égalé jusqu'à présent par aucun autre pape, les progrès de son Eglise sur ce continent.

Le pape Léon XIII poursuit une vie certainement utile à la religion dont il est le chef. Dans la tourmente des discussions sur la restauration du pouvoir temporel, il a su conserver cette attitude pacifique qui a tant fait pour renforcir son administration et lui gagner le respect des souverains de l'Europe. Comme résultat, l'Eglise, sous lui, s'est développée d'une manière phénoménale. Et lorsqu'il disparaîtra, le deuil de sa perte sera porté sincèrement par les millions de croyants qui ont ployé le genou devant les autels de sa foi.

LE CENTENAIRE DE LA GUILLOTINE

UNE ORIGINE OBSCURE

On se prépare à célébrer le centenaire de la proclamation de la République, le 22 septembre 1792, et la chambre des députés a décidé que cet anniversaire serait marqué par une fête nationale. Un journal monarchiste, mécontent de cette nouvelle consécration aux idées républicaines, a demandé ironiquement pourquoi on ne célébrait pas aussi le centenaire de la guillotine.

Il est vrai que la première expérience de cet instrument de supplice fut faite à Paris le mercredi, 25 avril 1792, sur le nommé Nicolas-Jacques Pelletier, condamné pour vol avec violence sur la voie publique. Mais l'invention de la guillotine est bien antérieure à l'époque de la Révolution.

Dans un mémoire sur la guillotine, un savant français, M. Dubois d'Amiens, exprime l'opinion que cet instrument de supplice, dont l'invention a souvent été attribuée à tort au Dr Guillotin, aurait été imaginé par le chirurgien Louis, qui, en 1792, sur la demande de l'assemblée législative, propoosa l'adoption d'un appareil mécanique alors usité en Angleterre.

Il est évident que le chirurgien Louis n'a pas eu à inventer un appareil déjà en usage dans un pays voisin. Rien, dans la consultation insérée dans le *Moniteur* du 22 mars 1792, ne le fait supposer. En effet, après avoir établi que les instruments tranchants n'ont d'effet rapide et sûr que par une action oblique, le Dr Louis examine les difficultés de la décapitation par les moyens autrefois employés. "Il faut nécessairement, dit-il, pour l'exactitude du procédé, qu'il dépende de moyens mécaniques invariables dont on puisse également déterminer la force et l'effet. C'est le parti qu'on a pris en Angleterre.

Le corps du criminel est couché sur le ventre, entre deux poteaux barrés par une traverse, d'où l'on fait tomber sur le col la hache convexe, au moyen d'un déclic. Le dos de l'instrument doit être assez fort et assez lourd pour agir efficacement, comme le mouton qui sert à enfoncer les pilotis. On sait que sa force augmente en raison de la hauteur d'où il tombe. Il est aisé de faire construire une pareille machine, dont l'effet est immanquable."

Le code pénal de 1791 portait (article 2), que tout condamné aurait la tête tranchée. Il ne s'agissait plus, d'après le vœu de la loi et de l'humanité, que de trouver une machine propre à faire tomber la tête du patient promptement, sans douleur prolongée, en n'employant que le moins possible l'intervention de l'exécuteur. Mais avant les docteurs Guillotin et Louis, on s'était servi de machines à décapiter dans diverses contrées de l'Europe, et l'on faisait même honneur de la première aux anciens Perses. La guillotine ne fut donc pas une invention, mais un perfectionnement.

En effet, on décollait les nobles en Ecosse au moyen d'un tranchoir, dit Robertson, arrêté dans un cadre et qui, glissant sur deux coulisses, tombait sur le col du patient. Dans son "Voyageurs français," l'abbé de La Porte parle avec quelques détails de cet instrument. Deux anciennes gravures allemandes offrent aussi une machine qui a dû donner l'idée de notre guillotine. Au commencement du seizième siècle, Lucas de Cranach, peintre et graveur en bois de Wittemberg, nous a laissé une gravure qui représente un supplice du temps et du pays.

L'Italie aussi pourrait revendiquer l'invention de l'instrument qui a pour objet d'abréger les douleurs des suppliciés. Achille, en 1555, dans un de ses ouvrages fit graver la figure d'une machine à décapiter. Tous ces instruments ne sont autre chose que la *mannaia* des Italiens, définie par les lexicographes : hache à trancher la tête. C'est sans doute de cette *mannaia* que l'on fit usage à Gênes, le 13 mai 1507, pour le supplice du conspirateur Giustiniani.

En France même, une machine à décoller, quoique sans nul doute fort peu usitée, n'était pourtant pas chose tout à fait nouvelle. On lit dans les *Mémoires de Puységur*, édition de 1790, que le maréchal de Montmorency fut ainsi décapité à Toulouse en 1632. "En ce pays-là, on se sert d'une doloire, qui est entre deux morceaux de bois, et quand on a la tête posée sur le bloc, on lâche la corde, et cela descend et sépare la tête du corps." C'est toujours la *mannaia.*

Quant au nom de guillotine donné à l'instrument perfectionné, il date du mois de décembre 1789 ; on le trouve pour la première fois dans une chanson publiée par le journal royaliste de Rivarol, les *Actes des Apôtres.*

On le voit, les feuilles monarchistes qui parlent ironiquement de célébrer le centenaire de la guillotine font fausse route, car l'invention de cet instrument de supplice se perd dans la nuit des temps ainsi que le nom de son inventeur.

CURIOSITÉS LITTÉRAIRES

BALZAC ET SES CHATEAUX EN ESPAGNE

On a reparlé de la statue de Balzac, et un journal a profité de cette occasion pour reproduire une amusante anecdote sur l'auteur de la *Comédie humaine*, d'après une chronique de Nestor Roqueplan.

Un des grands défauts de Balzac était de pratiquer ce qu'on appelle volontiers la gasconnade.

Saisi parfois de je ne sais quelle étrange vanité, il décrivait volontiers les largesses qu'il n'avait pas faites, affichait un luxe dont son imagination faisait tous les frais, bâtissant les plus somptueux châteaux en Espagne... ou en Touraine,—comme le prouve un fait digne d'être joint à tous ceux dont Werdet nous a consacré le souvenir.

L'anecdote m'arrive de bonne source.

" Un jour,—me conte la personne de qui je tiens cette histoire,—je me rends, je ne sais plus trop pour quelle affaire à la librairie Charpentier. Là, causait familièrement avec le maître du logis un homme assez replet, à l'œil singulièrement vif, au geste facile.

"—Oui, mon cher Charpentier, exclamait-il, voici le logis où j'entends conduire ma mère sans qu'elle se doute de rien. Je veux la surprise complète (et du bout de sa canne il traçait différentes figures sur le parquet). Ici, la maison d'habitation, noble bâtiment bâti de briques, orné de pierres vermiculées aux angles, aux portes et aux fenêtres ; coiffé de grands combles à quatre pans percés d'œils-de-bœuf et surmonté de deux beaux bouquets de plomb aussi fleuris que ceux du pavillon de l'Institut !—Dans cette maison, deux étages de chambres assez bien distribuées, non-seulement pour que la châtelaine y puisse loger à l'aise, mais encore pour qu'elle puisse me recevoir, moi et plusieurs amis.—De chaque côté, un peu en arrière et dissimulés par des massifs, des pavillons où logent bêtes et gens !—Derrière, un jardin à l'anglaise, un petit parc, un étang bien empoissonné, un potager et un verger.—Ah ! j'oubliais. On arrive par une belle avenue seigneuriale de quatre belles rangées d'ormes, au bout de laquelle s'ouvre une grille de fer d'un travail exquis.

" Puis ce furent d'innombrables détails sur l'ameublement des différentes pièces, sur l'approvisionnement de l'office et de la cave, sur mille petits accessoires dans lesquels mon homme déployait une véritable science du confort le plus délicat.

" Quand il se retira, j'étais littéralement ébloui.

"—Quel est donc ce monsieur ? demandai-je.

"—Comment ! vous ne le connaissez pas même de vue ?.... Mais c'est Balzac !

"—Il a donc gagné bien de l'argent ?....

"—C'est possible, me repartit Charpentier avec un malin sourire ; mais, en attendant, savez-vous quel était le but de sa visite !

"—Ma foi, non !

"—Il venait me demander une avance de cinq cents francs sur son prochain volume."

PARIS

Le vrai Parisien aime passionnément sa ville natale. Et ce n'est pas chez lui un sentiment abstrait, intellectuel, non, il aime son Paris de cœur et d'instinct, comme le Breton aime ses genêts, le Bourgignon ses côteaux plantés de vignes, le Normand ses profonds herbages, le Provençal ses olivettes, le Béarnais sa montagne verte et ensoleillée. Il pourra sembler étrange que des rues encombrées et assourdissantes soient autant chéries que de calmes paysages, que l'âme puisse être touchée par la silhouette d'un groupe de maisons aussi bien que par celle d'un bouquet d'arbres, que des pavés arides émeuvent comme une lande fleurie. Pourtant c'est vrai. Chez un Parisien en exil, l'aigre trompette du marchand de robinets produirait l'effet attendrissant d'un *Ranz des Vaches.*

Que voulez-vous ? On place où l'on peut sa sensibilité, ses tendresses. Celui-ci ne saurait suivre tel banal trottoir, sans que les larmes lui montent aux yeux ; car c'est là qu'il marchait à côté des jupes de sa mère, quand il était un petit garçon ; un autre dit : Voilà des marchands de marrons revenus, comme Jean-Jacques disait : Voilà de la pervenche en fleurs. Et moi qui vous parle—riez, si vous voulez—quand, aux premiers jours de soleil, le tonneau d'arrosage fait sortir du macadam une légère odeur de terre mouillée, je revis certaines heures de ma jeunesse et c'est doux que je ne sais plus où j'en suis.

Il y a là pour le Parisien, une source de petits chagrins inconnus de celui qui a le bonheur d'être à la campagne et d'y avoir semé, pendant le bel âge de la vie, cette moisson de souvenirs dont la récolte se fait plus tard, quand paraissent les premiers cheveux gris. Car la nature est immuable ou à peu près. Le temps peut courir ; les nunéphars blancs et jaunes refleuriront toujours vers la fin de juin, près du bord de la rivière ; la fauvette qui a fait son nid dans ce buisson, au bord de la route chante la même chanson que les fauvettes d'autrefois ; cette haute futaie de chênes et de hêtres a vieilli de trente ans, qui s'en douterait ? L'homme d'origine campagnarde est sûr de les retrouver à leur place, les témoins de ses jeunes années ; impassibles et fidèles, ils lui conservent pour lui rendre un jour, ses fraîches émotions de jadis. Les petites cités de province ne changent guère non plus ; pendant des étés et des étés, la joubarbe et les coqueliquots frissonneront encore au vent sur la crête de ce vieux mur ; il y a des siècles que ce logis gothique garde sa tourelle d'angle, et il n'est pas près de disparaître.

***

Dans la grande capitale, au contraire, tout se modifie, se renouvelle. Baudelaire l'a dit en deux vers d'une mélancolie profonde :

Le vieux Paris n'est plus. La forme d'une ville
Change plus vite, hélas ! que le cœur d'un mortel.

Au Luxembourg, sur l'emplacement des allées fleuries et cythériennes de la Pépinière, vous trouverez un parc anglais, correct et ratissé, uniquement fréquenté des mamans et des nourrices ; dans la cité, les tramways passent avec leurs durs sons de corne là où s'enchevêtraient les venelles du moyen âge. Je ne suis pas encore un vieillard, mais j'ai connu des jardins potagers et des cloches à melons, à cent mètres de la gare Montparnasse ; en plein Carrousel, le long des chantiers du Louvre inachevé, à la place même où le pompeux monument de Gambetta a l'air de défier le petit arc de triomphe d'Austerlitz, j'ai vu de lépreuses baraques de bric à brac, où l'on vendait, entre autres horreurs, des crocodiles qui avaient dû servir aux usuriers du temps de Molière. Certes, les Halles Centrales sont une des merveilles du Paris moderne ; mais dans leur foule fourmillante, sous les immenses voûtes de verre et de fonte, je me rappelle les piliers carrés et trapus, sous lesquels a flâné l'enfance de Molière. Où sont les ponts en dos d'âne, les omnibus primitifs qui s'appelaient les " Hirondelles " ou les " Tricycles," les cafés de l'ancien style, où les tuyaux de poêle avaient la forme d'un palmier, où l'on ne pouvait fumer que dans l'estaminet et où l'on servait traditionnellement des échaudés sous la bière ? Tout cela est aussi ancien que les Pyramides, aussi oublié que les programmes et les serments des politiciens. Qu'en reste-t-il du Paris d'avant Haussmann, un peu sale et mal odorant, j'en conviens, mais où l'on trouvait encore à chaque pas, des tableaux pittoresques, des coins imprévus, un peu d'intimité et de bonhomie ?

***

Qui donc oserait reprocher à un Parisien de s'abandonner à tous les caprices de son imagination ? Ne va-t-il pas dans le milieu le plus intellectuel qui soit au monde ? Il y a de la pensée dans l'air qu'il respire. La multitude de grands esprits qui ont vécu ou qui vivent encore à Paris ont laissé, pour ainsi dire, dans l'atmosphère ambiante un peu de leurs rêves. Simple passant de la grande ville, tu n'as pas toujours du génie, assurément, mais tu habites la même ville que beaucoup d'hommes de génie ; tu les coudoies dans la rue, tu connais leurs nobles visages ; et quelque chose est contagieux, sans doute, dans ce contact, puisque ton intelligence est si souple. Car on ne peut le nier, le Parisien a ce don suprême, il comprend tout, et il comprend tout de suite, avant même qu'on ait fini de parler. C'est pour de bon qu'on peut lui appliquer le mot railleur de Molière sur le gentilhomme : " Il sait tout sans avoir rien appris ; " et Gavroche est, à sa façon, encyclopédique et universel comme Voltaire.

Pourtant, prenons garde. Il n'a été que trop flatté, le peuple de Paris, et la Ville Lumière a fait bien des sottises. J'y étais pendant la Commune, au temps que les cochers de fiacre étaient colonels ; ce n'était pas beau, je vous assure. Le malheur, c'est que les petites filles qui dansent en rond dans les quartiers populaires foulent une poussière historique, des révolutions. Quand un vent de révolte la soulève, c'est terrible : elle grise tous les cerveaux. Peu de grandes cités, hélas ! ont dans leur passé tant de sang, tant de massacres. Mais, à l'état calme et normal, qu'elle est douce, aimable et bonne, cette population parisienne ! Demandez un renseignement, un service au premier faubourien venu ; demandez le lui poliment, par exemple, comme à un égal, car il est fier. Quel empressement ! Que de bonne grâce ! Le plus farouche habitué des clubs, qui, la veille, applaudissait un orateur réclamant la peau des bourgeois, se mettra en quatre pour obliger un nariston qui l'aborde dans la rue, en lui disant Monsieur, et en soulevant son chapeau.

Et puis, c'est le pays du goût. Un souffle d'art y passe sur toutes choses. Comme j'aime ce gentil solécisme qui court dans les ateliers : " C'est de l'ouvrage *bien faite.*" Là est l'idéal de tous les ouvriers de Paris, une besogne parfaite, faite avec conscience et amour. Voilà l'artiste. Il y a quelques années, le commerce du monde entier était inondé de camelote allemande à vil prix. Je me souviens encore un vilain velours à côtés, dont toutes les femmes étaient affublées. Cela n'a pu duré, on est bien vite revenu à " l'article " parisien, qui coûte plus cher, mais dans lequel, il y a ce rien qui est rien, qui est toute la grâce. " Cela vient-il de Paris ? " demande - t - on jusqu'à Valparaiso. " Oui." Et l'objet est préféré à tout autre, et Valparaiso a cent fois raison.

Cette élégance naturelle, innée, vous la reconnaissez dans le chapeau chiffonné joliment, dans la robe bien ajustée de la plus humble grisette, quand elle sort en taille dans les beaux jours. C'est fait avec deux fleurs et trois rubans et de l'étoffe à dix-neuf sous le mètre, mais c'est délicieux. Pauvres filles de Paris, dont la beauté n'est que fraîcheur, — un

déjeûner de soleil,—dont la beauté ne dure que trois printemps ! qu'elles se donnent de mal, qu'elles s'imposent de privations, qu'elles déploient d'ingéniosité pour satisfaire leur innocente coquetterie ! Si le teint a des pâleurs d'anémie, c'est qu'on s'est tué de travail, c'est qu'on a économisé sur la nourriture, pour faire un peu de toilette. Tant pis pour l'estomac ! On a déjeûné plus d'une fois d'une saucisse piquée dans la boîte du charcutier, mais on a des gants trop étroits et une ombrelle dont le manche est à la dernière mode — Comme une dame ! Auriez-vous le courage de les blâmer, de les trouver trop vaniteuses et trop frivoles ? Moi pas. Pauvres petites !...

FRANÇOIS COPPÉE.

Le Manitoba.

Mercredi, 20 Avril 1892

AUX ELECTEURS

La législature se trouve dissoute avec la clôture de la présente session. Dans quelques mois, ou mieux, quelques semaines, un devoir important incombera aux électeurs de la province. Comment le rempliront-ils, ce devoir ? Voici le temps, pour nous servir de l'expression usitée, où l'électeur devient monsieur ; ce sont les candidats qui deviennent ses serviteurs. Malheureusement, ici comme ailleurs, le peuple souverain profite trop de son omnipotence électorale. Il se fait tellement servir durant l'élection, qu'il ne peut rien avoir en dehors, durant les quatre années de service de son mandataire.

Nous avons eu des leçons dans le passé, de dures leçons, pour notre intérêt, profitons-en donc ! Que notre vote nous soit chose précieuse ; ne le jetons pas à la légère.

Plus que jamais, peut-être, nous savons pourquoi nous avons à voter, que l'on sache pour qui voter. Des promesses, nous en avons eues encore et encore, où sont-elles allées ?

Nous parlons sans esprit de parti, sans rancune contre qui que ce soit, mais un devoir nous incombe, c'est celui de dénoncer le gouvernement actuel et ses partisans. Ne pactisons pas avec eux, de grâce !

Nous ne croyons pas que dans le petit nombre de divisions françaises qui nous reste, il se présente un candidat favorable au gouvernement, ce serait par trop risqué. Il n'y a pas que la question des écoles et la question de la langue française. Il nous faut des hommes franchement et carrément contre l'administration actuelle. Qui n'est pas ouvertement contre elle est contre nous. On pourra peut-être venir avec certaines promesses. Nous avons appris à nos dépens ce qu'elles valent, souvenons-nous-en. Puis gardons en mémoire que c'est aujourd'hui le temps où les présents sont le plus dangereux.

Dans les comtés où il y a des groupes catholiques importants, qu'il n'y ait pas de division oiseuse, de l'union, de l'union, c'est ce qui doit être le mot d'ordre.

Nous aurons encore plus d'une occasion de revenir sur ce sujet. Mais disons encore et toujours que l'on s'organise, que l'on se défie des promesses par trop alléchantes qui cachent des pièges ! Auprès du gouvernement et des siens nous sommes l'ennemi, comme catholiques d'abord et comme français en second lieu.

Une preuve de la haine en laquelle on nous tient : La politique prônée par le gouvernement, c'est de favoriser et d'aider l'extension de nos réseaux de chemins de fer. Or la province a subventionné des routes dans l'ouest, le sud-ouest et le nord-ouest. Mais cette année on a demandé une aide pour une route au sud-est qui est français, et il n'y a pas de fonds pour ces gens. Et qu'on le remarque, l'aide demandée n'était qu'un emprunt garanti amplement par un transfert d'une subvention de terres de la Puissance. La région que ce chemin ouvrirait est toute colonisable, des mieux adaptée à la culture mixte. Mieux vaut un chemin inutile dans la région protestante de Portage-la-Prairie qu'une voie nécessaire, avantageuse, payante, parmi ces catholiques de l'est de Manitoba.

Un autre fait dont nous avons déjà parlé : On dépense des mille et des mille dollars pour l'immigration en Angleterre, à Ontario et autres lieux, mais en France, en Belgique, à Québec, rien. Ce sont des catholiques de langue française, voyez-vous, qui viendraient de ces pays ; il n'y a pas d'encouragement pour eux de la part du gouvernement de Messieurs Greenway, Smart, MacLean, Sifton, MacMillan, etc.. ...

Il n'y aura pas, non, un seul électeur qui votera pour ce gouvernement.

NOTES D'OTTAWA

M. Rufus Pope, M.P., a résigné sa charge de *whip* du parti conservateur à Ottawa. M. Cleveland, M.P., pour Richmond et Wolfe lui succède.

∴

Le bill McCarthy sera bientôt devant le Parlement pour une deuxième lecture.

M. McCarthy peut s'attendre à un écrasement.

∴

Le bill qui pourvoit à la codification de nos lois criminelles a été déféré à un comité spécial, composé de membres des deux Chambres.

Il s'agit, non pas d'altérer le fond, mais de rendre plus précis les termes de ces lois, de les émonder de tout ce qui les surcharge inutilement, d'en élaguer les expressions équivoques ou obscures, de les émonder enfin de façon à rendre le texte absolument clair.

Sir John Thompson s'est prononcé en faveur du maintien de l'institution du grand jury, pour le présent du moins.

MM. Laurier et Mills se sont également prononcé dans ce sens.

∴

Le rapport du maître général des postes a été déposé sur le bureau de la chambre. Nous y lisons que le 30 juin 1891, le nombre des bureaux de poste au Canada était de 8 061, soit une augmentation de 148 depuis l'année dernière.

Il est passé par nos bureaux de poste 31,709,236 lettres ou cartes, et 1,243,152 journaux.

Le nombre de milles de nos routes postales s'est accru de 767, et le parcours postal annuel a été allongé de 26 498,492 à 27,152 543 milles.

Ce sont les territoires du Nord-Ouest et Manitoba qui figurent pour la plus large part dans cette augmentation, le nombre de milles postaux s'y étant accru de 6,653 à 7,480.

Il y a eu 155 cas de pertes de lettres chargées ou de vols d'argent que renfermaient ces lettres. Dans un grand nombre de ces cas, le ministère ou les officiers responsables ont dû rembourser les sommes perdues ou dérobées.

La valeur des timbres émis durant l'année a atteint $3,226,386, soit une augmentation de $180,960, sur l'année précédente.

Le revenu brut des postes a été de $3,374,887 soit une augmentation de $151,273. D'un autre côté, la dépense s'est élevée à $4,020,739, soit une augmentation de $80,044 sur l'année précédente.

L'état suivant nous montre le développement extraordinaire des opérations postales durant les vingt dernières années :

Année expirant le	Revenus	Dépenses
31 juin 1871...	$ 765,050.77	$ 837,406.95
do 1881...	1,767,162.70	2,332,398.80
do 1891...	3,374,887.66	4,020,739 94

Le nombre des bureaux où l'on délivre des mandats sur poste est de 1,080, soit une augmentation de 53 sur l'année précédente.

Le nombre des mandats émis a été de 221,219, représentant $2,624,126. Les mandats payables au Canada représentaient $1,984,360.

LEGISLATURE PROVINCIALE

Depuis la semaine dernière, la chambre a presque continuellement siégé en comité. Plusieurs bills ont subi leurs diverses phases et ont été adoptés.

∴

Le remaniement des sièges électoraux, tel que nous l'avons annoncé à notre dernier numéro, a été modifié. La municipalité de Montcalm, mise d'abord dans Carillon, s'en va à Dufferin. La partie d'Assiniboia adjointe à Saint-Boniface, est donnée à Kildonan. Saint-François-Xavier reste avec Woodlands. Ces changements nous sont assez avantageux.

∴

Selon toutes les probabilités, les élections générales auront lieu en juillet. Il se fait déjà des paris au sujet du nombre des députés actuels qui seront réélus. L'opinion générale est que la chambre se composera en majorité de nouveaux députés.

∴

La lutte que fera le gouvernement ne sera pas sur sa politique générale, mais bien sur la question des écoles que l'on se gardera bien de faire décider avant les élections générales.

∴

Les greffiers enregistreurs des voteurs vont être nommés incessamment. Il est du devoir de tout électeur de se faire inscrire de lui même, sans qu'il soit nécessaire de faire des démarches pour cela. Le droit de voter, surtout sous les circonstances, est assez important pour que tous ceux qui sont qualifiés aient à cœur de l'exercer.

∴

Depuis l'adoption du suffrage universel, tout sujet britannique de vingt et un ans accomplis est électeur. La seule qualification requise est une résidence de six mois dans la province et d'un mois dans la division où il est inscrit

∴

M. A. F. Martin, M.P P., écrit dans le *Free Press* de ce matin pour nier l'allégation faite dans la *Tribune* des jours derniers, qu'il aurait offert à M. Greenway de supporter son acte des écoles publiques, pour un portefeuille dans son cabinet. La négation est catégorique et M. Greenway est convaincu une fois de plus....... Ce premier ministre et la vérité sont ennemis. C'est peut-être scrupule de la part de M Greenway, ce serait là son excuse pour la revêtir plutôt plus que moins.

∴

Aux prochaines élections nous aurons à remplir deux bulletins. Les prohibitionnistes ont réussi a imposer leurs idées. Après avoir voté pour le meilleur homme, l'électeur aura à se prononcer pour ou contre l'influence qui l'aura peut être induit à voter. C'est un méchant temps, disent les cabaleurs, pour imposer la tempérance.

∴

Son honneur a sanctionné un grand nombre de bills de plus ou moins d'importance. Même les Statuts Refondus qui viennent d'être imprimés ont été considérablement amendés. C'est une grande chose que la loi statutaire.

∴

Quel sera le nouveau parlement ?

DEPUTES EXCURSIONNISTES

MM. les députés Fréchette, de Mégantic, Lépine, de Montréal-Est, Savard, de Chicoutimi et Fauvel, de Bonaventure, ont profité de leurs vacances de Pâques pour venir à Manitoba. Malheureusement leur visite a été trop courte ; arrivés samedi ils sont retournés dimanche soir, à l'exception de M. Fréchette qui n'est parti que lundi soir avec Madame Fréchette. Durant leur séjour, les députés accompagnés de M. P. Savard, frère du député de Chicoutimi, de MM. E. Trudel, du *Manitoba*, et L. J. A. Lévêque, du département des Sauvages, du Dr Lambert, ont rendu visite à Sa Gsandeur Mgr l'Archevêque et sont ensuite allés à l'Ecole Industrielle, où ils ont été reçus par M. l'abbé Lavigne, préfet, les RR. SS. Maugras, supérieure de l'école, Letellier, assistante-supérieure du vicariat de Saint-Boniface, et Deschambault. M. Fauvel a adressé quelques paroles d'encouragement et de félicitations aux jeunes élèves. Cette visite, quasi de surprise, a témoigné de l'ordre et de la bonne tenue de cet établissement. Les progrès des élèves sont constants. Ils sont la preuve vivante de la susceptibilité de leur race à se civiliser, à s'instruire. Ces jeunes aborigènes sont très intelligents et se font vite à leur nouvelle vie. Les visiteurs distingués diront, nous n'en doutons pas, une bonne parole en faveur de l'école.

Il seraient à désirer que nombre de collègues suivissent l'exemple de ces messieurs. Bien que la saison ne fût pas des plus favorables, ils ont pu voir que notre pays du nord n'est pas après tout aussi arriéré qu'on pourrait le croire là bas aux régions du soleil ombragé de nuages, aux grandes eaux de la morue et du hareng et à celles de la ouananiche.

L'HON. ALEXANDER MACKENZIE

Dimanche, le 17 courant, est disparu de la scène politique du Canada une noble et belle figure, l'honorable Alexander Mackenzie, ex-premier ministre de la Puissance.

On dit généralement qu'il faut mourir pour être vanté. Tel n'est pas le cas pour lui. Durant ces dernières années, sa santé chancelante ne lui a pas permis de s'occuper d'affaires publiques bien activement, mais chaque fois que son vote a été requis sur des questions importantes, il était là à son poste. Lors du vote fameux de la question des Jésuites, il s'est fait porter à son siège, pour donner son vote en faveur de la justice, et la chambre entière et le pays ont applaudi ce vétéran de notre politique, et son vote en cette circonstance a fait beaucoup pour apaiser l'agitation que les treize voulaient créer sur cette question.

L'honorable Alexander Mackenzie a eu des adversaires politiques, mais pas un seul ennemi personnel. Son programme a été combattu, mais jamais sa loyauté et son honnêteté n'ont été mises en doute. Ses intentions ont toujours été droites, amis comme adversaires lui rendront ce beau temoignage.

Le défunt naquit en 1822 en Pertshire, Ecosse. A l'âge de 14 ans il eut le malheur de perdre son père, et ce départ l'obligea à se pourvoir par lui-même. Il se fit ouvrier maçon et dans ce métier, peu instruit qu'il était, il parvint à acquérir le degré d'éducation et de connaissances qui en ont fait l'homme que l'on connait,—une des plus belles figures du pays.

Arrivé au Canada en 1842, simple ouvrier, il retourna en son pays natal en 1875 comme premier ministre de son pays d'adoption. La réception qu'il reçut à Londres lors de son passage en cette circonstance, était aussi flatteuse pour l'homme que pour nous.

Depuis 1878, l'honorable M. Mackenzie qui, soit dit en passant, a refusé tous les titres honorifiques qui lui ont été offerts, est disparu peu à peu de la scène politique pour raison de santé, tout en restant député, mais néanmoins, il est resté en principe, sinon en fait, le chef du parti libéral. Son opinion était respectée de tous. Il représenta Lambton pendant plusieurs années, et lors de son décès, il était député d'East York. Les funérailles ont lieu aujourd'hui, à Sarnia.

TROP ENTREPRENDRE

Nous lisons dans le *Commercial*, un article que nous estimons bien pensé, et nous le traduisons pour l'avantage de nos lecteurs :—

On s'accorde généralement à dire que nombre de cultivateurs, dans Manitoba, entreprennent plus qu'ils ne peuvent faire. Ils opèrent d'une manière que ni leurs capitaux, ni les moyens à leur disposition ne peuvent justifier raisonnablement. A cette cause est due la mise sur le marché de tant de mauvais grain. Au printemps il y en aura qui ensemenceront 400 acres, quand deux cents leur auraient suffi. Afin de faire les travaux que requièrent ces quatre cents acres l'on se hâte et tout est fait médiocrement le plus souvent. Ensuite quand arrive le temps de la moisson, la main d'œuvre est rare et le cultivateur a deux fois plus d'ouvrage qu'il en peut faire. Pour vouloir être à la hauteur de la tâche l'on commence à récolter quelquefois plusieurs jours avant que le grain ne soit arrivé à un état de maturité convenable. On le laisse en gerbes pendant des semaines et parfois des mois, alors qu'il devrait être mis en meule, pourquoi ? parcequ'il n'y a pas assez d'hommes pour faire ce qui devrait se faire. Et la plupart du temps c'est ainsi que tout est fait à la course et mal fait ; résultat : mauvaise qualité de grains sur le marché. Naturellement, il se rencontre des cas où les moissons sont endommagées par une température défavorable, pertes que n'aurait pu prévenir le plus grand soin, mais, d'un autre côté, il est certain que s'il y a tant de grain chétif sur le marché c'est qu'on se hâte trop et qu'on veut cultiver plus qu'il nous est possible de le faire raisonnablement. Si le nombre de nos cultivateurs ensemençaient le tiers ou la moitié moins de terrain, nous verrions que dans bien des cas ils s'en trouveraient mieux.

Nous croyons savoir que plusieurs cultivateurs qui, les années dernières, ont mis en culture, une surface considérable de terrain, en louent cette année une partie aux nouveaux colons. Par là ils vont être en position de mieux cultiver ce qui leur reste. Les nouveaux colons pourront par le fait même récolter cette année, ce qu'ils n'auraient pu faire s'ils eussent été obligés de prendre de nouvelles terres. Les temps pluvieux et par conséquent les moissons tardives que nous avons eues ces deux dernières années, ont prouvé à l'évidence aux cultivateurs que c'est folie de tenter de faire plus que l'on peut faire d'une manière convenable.

AU NORD-OUEST

Nouvelle Paroisse Canadienne

L'œuvre de colonisation au Nord-Ouest, créée par Monseigneur Grandin et confiée à M. l'abbé Morin, ptre, progresse rapidement, et déjà peut montrer des résultats magnifiques. Dans l'espace d'une année, une paroisse a été fondée, ayant ses écoles, sa chapelle, son prêtre résident. Les formalités sont à se faire pour l'établissement d'un bureau de poste, et le gouvernement du Nord-Ouest, qu'on représente si hostile à nos compatriotes, a donné un certain montant d'argent pour l'ouverture des chemins ; tout marche à merveille ; la dernière récolte a été abondante, et tout le monde est content et heureux.

Chacun désire voir se diriger de ce côté le courant d'émigration de la province de Québec. M. l'abbé Morin, qui est allé conduire un contingent de cent cinquante personnes, est à faire le choix d'une site pour une autre paroisse. M. l'abbé retourne dans notre province cette semaine, et sera, comme par le passé, heureux de fournir à ses compatriotes les renseignements demandés sur le vaste territoire du Nord-Ouest. Sa résidence est au Collège de Joliette, P.Q.

NORD OUEST.

Nouvelles Religieuses

Les offices à la cathédrale durant la Semaine Sainte ont été des plus imposants. Le Rév. Père Lord, S.J., a prêché d'éloquents sermons de circonstance jeudi et vendredi soir.

Le jour de Pâques, Sa Grandeur Mgr Taché a pu officier. Le sermon fut donné par M. le curé Messier. Du chant avait été préparé pour la solennité.

L'église la plus élevée des Etats-Unis de l'Amérique se trouve à Robinson-Hill, dans le diocèse de Denver, comté de Summit, dans l'Etat de Colorado. Cette église, bâtie à une hauteur de 3,300 mètres, est dédiée à Notre-Dame des Neiges. Une communauté de Bénédictins, venus de l'abbaye de Breckenridge s'est établie au même endroit.

On annonce que le Saint-Père a donné $2,000 pour l'érection d'un mausolée du Dante à Ravenne et a joint à son don un portrait du poète. Léon XIII témoigne beaucoup d'intérêt pour l'érection de ce mausolée, et fait inviter les cercles catholiques à y contribuer de leurs offrandes.

Le T. R. Isaac Gélinas, V. G., du séminaire de Nicolet, vient d'être nommé Prélat domestique de Sa Sainteté Léon XIII.

Il y a quelques semaines, Sir Bernard Samnelson, membre des Communes en Angleterre, était admis à l'audience de Léon XIII. Après avoir présenté ses hommages au pape il lui adressa les paroles suivantes : " Saint-Père, permettez qu'un protestant, membre du parlement anglais, unisse sa reconnaissance à celle du monde entier pour votre sublime Encyclique sur la question ouvrière."

Les catholiques de l'Ile de Madère ont tenu, le jour anniversaire de la naissance du Pape Léon XIII, une assemblée solennelle, présidée par Mgr l'évêque de Funchal.

Le chanoine Fazenda a prononcé à cette occasion un grand discours sur le principe de l'autorité. C'est pour la première fois qu'on voit une réunion catholique dans cette colonie portugaise.

On va élire le général des Jésuites. L'armée des Pères Jésuites est de 12,947 religieux. La part de la France est de 2,863 ; l'Italie, 1,764 ; l'Espagne, 2,570 ; les pays de langue anglaise (Amérique, Canada, Afrique), 2,306 ; la Germanie, en y comprenant 935 Belges, 450 Hollandais : 3,470.

M. l'abbé Damien-Henri Tambareau, P.S.S., est décédé jeudi, à Montréal, à l'âge de 69 ans.

ALASKA

Une Nouvelle Route

La compagnie de navigation du Pacifique Canadien (Limitée) vient d'ouvrir une route attrayante pour les touristes de la saison d'été. Son magnifique paquebot, bâti sur la Clyde, *The Islander*, fera durant le cours de l'été prochain cinq voyages dans les tributaires et rivières de la Colombie jusqu'à Sitka et le Grand Glacier Muir. Entre autres endroits, le paquebot visitera Fort Simpson, Metla Kantla, Gardner's Inlet, China Hat, Fort Rupert et Alert Bay, et autres endroits qui n'ont pas encore été visités par d'autres paquebots qui font le voyage de l'Ala ka.

De cette manière, l'on pourra admirer les plus beaux paysages de la Colombie, du pont d'un des paquebots les plus confortables du Pacifique. Le trajet se fait sur des mers paisibles, en beaucoup d'endroits, en effet, le trajet s'effectue à travers des rivières assez étroites pour que l'on puisse lancer une pierre sur l'une ou l'autre rive. Le seul inconvénient de ces voyages, c'est qu'ils sont éloignés. Les voyageurs qui le désireront pourront débarquer à Sitka, et à tous endroits nommés de la Colombie. La partie pittoresque et intéressante du continent de l'Amérique du Nord est très peu connue. Lord Dufferin en a donné une bonne description, lorsqu'il l'a visitée comme gouverneur-général du Canada. Ce voyage peut être effectué à très bon marché et avec tout le confort possible ($95,00, aller et retour, de Victoria ou Vancouver).

Les personnes désireuses de refaire leur santé et de faire un voyage nouveau devraient profiter de l'occasion. Billets et cabines pour ce voyage à vendre par tous les agents de la Cie du C. P. R.

LA DECOUVERTE DE L'AMERIQUE

Le président du comité exécutif nommé par les surintendants de l'instruction publique aux Etats-Unis' pour organiser la célébration, dans chaque ville, du 400e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, adresse une intéressante circulaire aux élèves de toutes les écoles publiques des Etats-Unis, dont voici le passage principal :

" Le 12 octobre 1892, le 400e anniversaire de la découverte de l'Amérique devrait être célébré partout dans le Nouveau-Monde. Ce jour sera marqué à Chicago par l'inauguration de l'exposition colombienne. Mais ce jour devrait être marqué aussi dans chaque ville et village de la république, par une célébration locale dont l'école publique serait le centre. Les écoles publiques de la république formeront les centres les plus convenables pour toutes ces célébrations locales. Une fête nationale donnée par les écoles publiques en même temps que la grande cérémonie de Chicago, éveillera l'intérêt populaire pour l'exposition.

Mais bien plus important est encore ce fait que l'Ecole publique a le droit d'occuper la place la plus en vue dans cette célébration. L'Ecole publique est cette institution caractéristique qui unit les unes aux autres toutes les localités voisines et qui peut ainsi fournir un lieu commun pour une célébration vraiment nationale. L'Ecole publique est le fruit de quatre siècles de civilisation américaine. Le comité exécutif s'adresse aux élèves eux-mêmes pour commencer ce mouvement patriotique Vous êtes treize millions dans les écoles publiques, et c'est à vous qu'il incombe de diriger ce mouvement patriotique qui aura sa place dans l'histoire et qui assujettira la république pour le siècle à venir."

Ces quelques attraits suffisent pour donner une idée de l'entreprise du comité, et son appel sera certainement entendu jusque dans les moindres villages.

Les RR. SS de la Charité viennent de perdre une de leurs plus dévouées Sœurs Converses dans la personne de Marie Catherine, décédée le Vendredi Saint, à l'âge de 56 ans. La défunte était venue de Montréal dans la province il y a 31 ans. Depuis plusieurs années elle remplissait les fonctions de portière à la maison vicariale.

Les funérailles ont eu lieu lundi.

DECES

ALLAIRE—En cette ville, le 9 courant, Joseph Orphidas Allaire né le même jour, enfant de M. J. P. O. Allaire,

Choses et Autres

On est fort alarmé à Berlin de la concentration des forces russes sur la frontière allemande.

On s'attend à la mort prochaine de M. de Giers, ministre des affaires étrangères en Russie.

On annonce que le prince George, fils unique du prince de Galles, visitera le Canada en 1893. Après avoir passé à Québec, Montréal et visité les autres places intéressantes du Dominion, il se rendra à Chicago, puis retournera ensuite en Angleterre.

Les campagnes traversées par la rivière Tombigbee, Louisiane, sont complètement inondées. On estime à plus de cent le nombre de pertes de vie et des centaines de têtes de bétail se sont noyées. Les dommages sont incalculables.

La société Belleau & Cie a été dissoute. M. Pacaud reste seul propriétaire de l'*Electeur*, qui devient complètement journal du soir.

Le gouvernement américain a décidé de payer au gouvernement italien une indemnité de $25,000 pour être partagée entre les familles des victimes du massacre de l'an passé à la Nouvelle-Orléans.

Chiniquy a, malgré ses quatre vingt-dix ans, subi une grave opération ces jours derniers, à Kankakee, Illinois Au moment où on le couchait sur la table du chirurgien, il a remis à son entourage une lettre déclarant qu'il persistait dans son schisme d'avec l'Eglise catholique. Le *Witness* déplore les termes insultants dans lesquels le *père* annonce la chose à ses anciens coréligionnaires.

On manufacture au Canada environ 120 millions de verges de coton. *C'est la province* de Québec qui est à *la tête* de cette industrie.

La fabrication du papier est une autre industrie très importante. On compte 56 établissements qui emploient 2,250 personnes à qui l'on paie $660,000 de salaire par année. La production annuelle s'élève à environ $3,344,000.

L'exportation en 1890 s'est élevée à $367 198

L'industrie du cuir emploie aussi des milliers de personnes. On en compte 5,300 dans la seule ville de Québec, et l'on évalue à $6,500,000 leur production annuelle.

Pour compléter l'exposition et la diriger jusqu'à la fin, il faudra dépenser $22.246.403. Jusqu'au 18 mars la dépense totale était de $3,-860,934. La direction est déjà responsable à l'heure qu'il est de $4,-493,724. Les recettes ont été de $6,-252,404, et il est dû pour souscriptions et bons de la ville $5,713,051. La commission nationale a dépensé $184,522 et elle estime qu'il lui faut encore $1 067,983, y compris $700,-000 pour les récompenses.

M. Gigault, ancien député de Rouville à la chambre des communes, vient d'être nommé assistant-ministre de l'agriculture et de la colonisation, à la place de feu Mgr Labelle à qui le gouvernement Mercier n'avait pas nommé de successeur.

On dit que M. le Dr Lesage, ancien député du comté de Dorchester aux Communes, sera nommé conseiller législatif pour la division de Lauzon.

PERSONNEL

Monseigneur l'Archevêque a, paraît-il, été aussi surpris que nous-même d'apprendre qu'il est attendu à Ottawa.

Le Rév. Père Filiatrault, professeur de philosophie au collège, vient de partir pour Montréal où il va remplacer le Père Drummond.

Nous regrettons d'avoir à noter que le T. R. P. Allard, O M.I. V.G., ne prend pas beaucoup de mieux.

M. le Dr J. H. O. Lambert a été reçu membre de la C M. B. A., de Winnipeg.

M. J. E. Béliveau de Battleford est en voyage d'affaires à Winnipeg depuis quelques jours.

M. Elie Lusignan, de cette ville, vient d'être nommé instructeur menuisier et charpentier au pénitencier de Manitoba, à Stony Mountain.

Correspondance

Agence Consulaire de France

Winnipeg, 12 avril 1892.

M. le Rédacteur,

Je désire retrouver le jeune Gaston Huë fils de M. le baron Huë, qui a quitté la France l'année dernière et n'a pas depuis donné de ses nouvelles. Seriez-vous assez aimable de porter ce fait à la connaissance de vos lecteurs, qui pourraient communiquer avec moi s'ils s'en trouvaient qui connussent le jeune homme.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée,

FRED ED. GAUTIER,
Agent consulaire de France.

Chronique Locale.

—Il y a eu congé de sortie hier au collège.

—Pour un bon habillement à bon marché, allez chez F. E. Verge.

—Le temps pascal, vû l'état des chemins, est prolongé jusqu'à l'Ascension.

—L'hôtel *Queen*, à Winnipeg, a été vendu par M. O'Connor à M. Wm McKenzie, de Toronto, pour la somme de $40 000 environ.

—A VENDRE—Lot et maison situés au coin des rues Dumoulin et Saint-Joseph, Saint-Boniface. Conditions faciles. S'adresser à Liguori Gagné.

—Le conseil de ville siégera en cour de révision lundi, le 9 mai, pour entendre les plaintes portées contre le rôle d'évaluation pour 1892.

—On demande des modistes de première classe. Emploi permanent, bons salaires aux bonnes mains. Adresser " Dressmaker, " Carsley & Cie 344 Rue Main. 2i 13.4

—Il y a actuellement guerre ouverte entre les fabricants d'eau de soda et autres liqueurs analogues. Samedi les prix sont tombés de 80 cts à 40 cts la caisse. On s'attend à une nouvelle réduction.

—Le règlement No. 100 de la ville, concernant la Cie Norwood, a été ratifié par la législature. Le bill incorporant le chemin de fer électrique de Winnipeg et Selkirk-Ouest a également été passé.

—Sur l'Assiniboine, le pont du chemin de fer, à Portage-la-Prairie, a été endommagé fortement, une des arches a été enlevée. Dans quelques heures, il est probable que nous verrons charrier la glace de ce tributaire de la rivière Rouge.

—Le conseil de ville a décidé de poursuivre les propriétaires de chiens qui ne se conforment pas au règlement au sujet de la taxe à laquelle sont soumis ces intéressants quadrupèdes. Les mesures de rigueur sont commencées ce matin.

—La débâcle sur la rivière Rouge, qui est commencée jeudi dernier, s'est terminée dimanche. L'inondation, que l'on redoutait d'abord, a causé bien peu, sinon aucun dégât. L'eau, qui était très haute, a baissé d'au moins cinq pieds. Les chemins s'assainissent rapidement.

—Pour un beau chapeau à la dernière mode, allez chez F. E. Verge.

—La demande des terres augmente tous les jours ici et dans tout l'ouest. Les ventes de la semaine dernière sont les plus considérables qui aient jamais eu lieu, et cette semaine a commencé par la vente, lundi, de neuf mille cinq cents acres.

Le nombre des colons arrivés cette année jusqu'au 31 mars est de 6 000, c'est-à-dire cent pour cent de plus qu'en 1891.

—Le rapport du nouveau maître-général des postes conseille au public d'humecter le coin de l'enveloppe d'une lettre qu'on met à la poste, pour y appliquer le timbre, et non le timbre lui-même, car dans ce cas, la gomme reste sur la langue et, bien souvent, les lettres n'arrivent pas à destination, parce que le mucilage étant enlevé, le timbre ne peut se coller à la lettre, qui est renvoyée alors au bureau des lettres mortes.

—Economisez votre argent en faisant vos achats chez H F. Despars:

9 boîtes tomates pour	$1.00
9 boîtes blé d'inde pour	1.00
9 boîtes petits pois pour	1.00
9 boîtes haricots pour	1.00
20 lbs morue fraîche pour	1.00
20 lbs petits poissons (Tomy Cod) pour	1.00
5 lbs bon thé pour	1.00
20 lbs riz pour	1.00

Ces prix sont strictement pour argent comptant. 3.23 jno.

—Le résultat de la quête des églises pour l'Hôpital Saint-Boniface a été de $168 00. Nouvelle preuve de la générosité des paroissiens, à qui les Sœurs de cet établissement offrent leurs plus sincères remerciements, ainsi qu'à la municipalité de Lorne qui leur a envoyé $25 00.

MM. Pierre Gosselin et Alfred Versailles se sont souvenus d'une manière toute particulière des pauvres malades et ont voulu les régaler le jour de Pâques, à eux aussi un reconnaissant merci.

—Pour chaussure de toutes sortes à bon marché, allez chez F. E. Verge.

—La palette du " Myrtle Navy " représente exactement le plan sur lequel se conduit sa fabrication. Il n'est pas dépensé une seule fraction de sou pour l'apparence. Il n'est pas enveloppé dans des feuilles d'étain, ni revêtu de formes de fantaisie, il n'est encouru aucune dépense pour frapper les yeux ou la fantaisie. Les fabricants croient avec vérité, que l'on achète pas ce tabac comme objet d'ornement, mais pour le fumer, et en conséquence toute dépense pour l'extérieur a été évitée et appliquée sur la qualité de l'article. Dans notre cas, le public a témoigné qu'il préfère payer pour un article de qualité supérieure que pour des ornements hors de place.

Chronique de la Province.

Oak Lake,

9 avril.—M. Gustave Larose est arrivé ce matin d'une promenade de plusieurs mois dans la province de Québec. Son voyage lui a été favorable, car il est revenu avec une compagne. Nos félicitations.

—M. Auguste Langevin, de Saint-Thimothée, Qué., en promenade ici depuis quelques jours, est parti pour Crookston, Minn. M. Langevin a été tout à fait étonné de la manière dont se développe notre commerce ici, et se promet bien de venir, sinon pour y demeurer, de nous visiter de nouveau l'an prochain.

—Les semences sont partout commencées. La neige que nous avons eue ce matin empêchera de continuer aujourd'hui, cependant ce ne sera qu'un bien pour les terres hautes, d'après l'avis de nos vieux colons.

—Nous avons une forte immigration belge et canadienne ce printemps. Plusieurs se sont fixés dans les environs et d'autres se sont dirigés vers Grande Clairiere.

L'arrivée de ces colons parlant le français est regardé d'un bon œil ; ils arriveront en temps pour nous prêter main forte dans la lutte prochaine aux élections provinciales. Il est du devoir de tout Canadien de se tenir prêt et de ne par perdre un pouce de terrain qui nous est réservé pour combattre le fameux gouvernement Greenway et revendiquer nos droits.

16 avril—On est enfin parvenu à organiser la société Saint Jean Baptiste au complet dans cette paroisse, depuis l'an dernier le zèle des membres semblait refroidi, cependant à une assemblée générale tenue dernièrement sous la présidence de notre curé, M. J. A. Bernier, on a fait l'élection de plusieurs officiers. M. J. G. Arsenault a été nommé président actif, M. S. Brière, vice-président actif et M. Moïse Courchêne, secrétaire-trésorier. Cette société est appelée à former le ralliement des Canadiens-français dans cette partie de la province.

—M. A. Loiselle, parent des familles Loiselle et Tétrault, d'ici, est en promenade depuis plusieurs jours; après avoir visité les divers endroits de notre localité, ce monsieur poussera son voyage jusqu'à Vancouver, de là il retournera à Montréal.

—L'eau monte graduellement sur la rivière Souris et il est impossible de traverser depuis trois semaines.

—Il serait du devoir de nos conseillers municipaux de voir à ce que le chemin conduisant à travers le parc McLeiches soit amélioré, de fait c'est un endroit dangereux.

—La nouvelle division électorale de Hartney contient les townships 6, 7 et 8, dans les rangs 21, 22 23, 24 et 25, qui sont en partie peuplés par des colons français, et nous avons lieu de croire que nous aurons un Canadien français pour nous re,résenter aux prochaines élections.

—Quelqu'un désireux de se procurer une bonne ferme ferait bien de s'adresser à Oak Lake chez M. D'Aoust. Ce dernier a commission de vendre pour la compagnie de prêt Manitoba & North West un lot de 160 acres situé seulement à un mille et demi de la station de Routledge. Conditions des plus faciles.

—M. Fasseaux est de retour depuis peu de Belgique d'où il est revenu avec une cinquantaine de colons belges.

—M. Joseph Marcotte, jr, vient de recevoir un superbe étalon percheron (Petroclus 1904), importé de la Société Hippique Percheronne, Nogent-le-Rotrou, Eure-et-Loire, France, par M. T. Mark W. Dunham, de Wayne, Du Page, comté Illinois. Voilà ce qui va donner l'avantage aux habitants d'ici de pouvoir améliorer leurs races chevalines.

LaBroquerie,

13 avril.—Notre cercle agricole est formé. Plus des trois quarts des habitants de notre paroisse assistaient à l'assemblée convoquée à cet effet. M. Eugène Goulet, proposé par M. Jos. Pion, fils, appuyé par M. Ernest Savard, a été élu président, et M. Aristide Rocan, proposé par M. le curé Pelletier, appuyé par M. Jos. Granger, élu secrétaire. Tous y ont mis de la bonne volonté et ont adressé immédiatement, par l'entremise de M. LaRivière, au directeur de la Ferme Expérimentale, à Ottawa, leur supplique pour les grains à essayer.

AVIS.

PRENEZ AVIS que la Compagnie du Chemin de Fer Manitoba & South Eastern, demandera au Parlement du Canada à sa prochaine session, la passation d'un acte amendant son acte d'incorporation en prolongeant le délai fixé pour la construction de la ligne de chemin de fer de la compagnie, de deux ans et pour d'autres fins.

19 janvier 1892.

MUNSON & ALLAN,
Solliciteurs de la dite compagnie.

9i 1.27.92

AGRICULTURE

USAGE DE LA CENDRE POUR LE BLÉ

Les effets que la cendre produit sur le blé peuvent se classer comme suit :

1o. L'usage de la cendre agit comme engrais pour le blé, même lorsqu'elle est employée à raison de sept à huit minots à l'arpent.

2o. L'emploi de la cendre avance de plusieurs jours la végétation du blé, et assez à temps pour que l'épi soit déjà formé lorsque viennent les fortes chaleurs de l'été.

3o. La cendre employée à la culture du blé fournit à la tige une substance nécessaire à sa bonne végétation, lui donne plus de solidité, et par conséquent empêche la vesse du blé.

4o. L'usage de la cendre fait grossir davantage et plus tôt les grains, et le blé est moins sujet à être attaqué par la mouche à blé.

5o. L'usage de la cendre contribue aussi à prévenir la rouille du blé.

ARROSEMENT DES PLANTES EN ÉTÉ

Dès que vous aurez commencé à arroser dans le jardin en été, il faut poursuivre régulièrement cette opération. Si vous n'arrosez qu'au début de la végétation des plantes, et que par la suite vous négligiez d'arroser, les fibres des plantes qui se sont formées pour ainsi dire à la surface du sol, afin de profiter de l'humidité provoquée par les premiers arrosements, périront si après quelque temps vous cessez d'arroser. Au contraire, si vous n'eussiez pas arrosé du tout, de la sortie des plantes, les fibres se seraient formées plus profondément dans le sol dès le début de leur végétation, et comme conséquence elles auraient été moins sujettes aux atteintes de la sécheresse dans un temps où il faudrait arroser.

Si vous désirez obtenir dans votre jardin, de grosses fraises et bien juteuses, il faut arroser fortement les plantes tous les soirs, du moment où les fruits commencent à se former jusqu'au temps de leur maturité. En prenant cette précaution, non-seulement les fraises seront de meilleure qualité et en plus grande quantité, mais vous pourrez, par ce moyen, en doubler la récolte.

UN NOUVEAU MOYEN DE RECONNAITRE UNE BONNE VACHE LAITIÈRE

Un docteur, M. Giesl, en Suisse, et un vétérinaire Wurtembergeois, M. Lapp, prétendent, depuis quelques années, qu'un signe non moins important que caractéristique de la fécondité laitière consiste dans une rosace formée de poils divergents sur l'épine dorsale. Cette rosace est située plus en arrière chez les bonnes laitières que chez les laitières médiocres.—(*Le Cosmo*).

QUAND DOIT-ON VISITER UNE FERME QU'ON DÉSIRE ACHETER

Le temps le plus avantageux pour visiter une ferme qu'on désire acheter, est la fin de juin ou le commencement de juillet, avant la fenaison. A cette saison de l'année, on peut plus sûrement juger si une terre est en bon état de culture ; car si la terre est bonne et riche en engrais, la démonstration en est faite par les grains qui promettent beaucoup, et de riches prairies exemptes de mauvaises herbes.

S'il y a sur la ferme un jardin potager et un jardin fruitier de même qu'un verger, ce sera le temps de juger du bon état du jardin, et si l'on peut tirer grand profit du verger.

Les terrains bas démontreront, par leur état de production, s'ils sont suffisamment drainés pour en faire de bonnes prairies ; si les côteaux peuvent être cultivés avec avantage.

Les mauvaises plantes, s'il y en a sur la ferme, aideront l'acheteur à déterminer la qualité du sol par les mauvaises plantes qui y végètent, car quelques-unes affectionnent un sol riche, d'autres poussent de préférence sur un sol maigre.

Les champs à grains, les prairies, le jardin potager, et le verger s'il y en a, seront, à la fin de juin, dans un état de végétation assez avancé, pour calculer d'avance et approximativement les profits que l'on peut en retirer ; mais au printemps ou à l'automne, la ferme présente un tout autre aspect et ne saurait indiquer toute sa valeur comme ferme de production. Au printemps les arbres fruitiers ne font que produire leurs premières feuilles ; les eaux du printemps séjournent encore sur les champs ; les chemins qui conduisent aux différents endroits de la ferme sont encore tout boueux.

L'automne n'est pas non plus un temps favorable pour visiter une ferme qu'on désire acheter. A ce temps-là les moissons sont en grange, on ne voit dans les champs que le chaume, et dans les prairies une herbe courte plus ou moins mêlée de trèfle. Les différents fruits sont cueillis, les végétaux sont en cave, et le plus souvent vendus en grandes partie au dehors. Les mauvaises herbes en plus ou moins grande quantité sur les fermes, sont alors perceptibles ; elles ont même séché sur le sol, après avoir laissé dans son intérieur une semence de mauvaises herbes pour l'année suivante.

A PROPOS DU JARDIN POTAGER.—CULTIVEZ VOS FLEURS

Quelques conseils aux amateurs du jardin potager et du parterre.

Vous qui aimez à récolter les primeurs ou à cueillir la première fleur du parterre, prenez vos précautions.

C'est le temps de semer vos tomates dans la maison ; n'oubliez pas non plus votre céleri, il met du temps à germer, si vous voulez qu'il paraisse sur votre table au mois de juin, semez dès maintenant. A propos de ces soins, répéterai-je ce que j'ai déjà dit depuis bientôt quatre printemps ? Ce sera certainement du nouveau pour beaucoup, mais on ne peut trop répéter les bonnes choses.

Prenez une boite de quatre à cinq pouces de profondeur et de la dimension la plus convenable ; remplissez cette boîte de bonne terre, placez-la dans un chassis bien exposé au soleil et faites-y vos semis. Ne semez pas à une trop grande profondeur ; à ce propos, voici un conseil qui est d'or : ne recouvrez, en général, les graines que vous semez que d'une couche de terre égale en épaisseur au diamètre de chaque graine que vous déposez en terre, en d'autres termes, plus les graines que vous semez sont petites, plus vous devez semer à la surface.

Revenons à notre sujet. Dans peu de jours, vos tomates lèveront, elles s'empresseront de monter et, si vous les laissez faire, elles deviendront grêles, fines ; mais si vous les transplantez quand elles auront atteint environ deux pouces de hauteur, si vous les enfoncez dans la terre jusqu'aux premières feuilles, elles pousseront grosses et fortes. Dans la maison transplantez plutôt deux fois qu'une.

Si vous faites une couche chaude vers le milieu d'avril transplantez-y vos tomates, vous serez certain d'avoir vers la fin de mai un plant magnifique. Faites la même chose pour votre céleri et vous m'en direz des nouvelles au mois de juin.

Etes-vous amateurs du parterre ? Aimez-vous les fleurs aux milles nuances qui s'entrouvent gracieuses dans une belle matinée de mai ou de juin ! Semez dès maintenant dans la maison et suivez presque exactement la méthode que je viens de décrire cidessus.

Semez vos pensées dès maintenant, transplantez-les une fois ou deux dans la maison, vers le milieu de mai elles fleuriront à profusion.

Semez aujourd'hui vos œillets *marguerite*, transplantez-les deux ou trois fois dans la maison : à la fin de juin vous pourrez vous faire les plus beaux bouquets d'œillets aux couleurs diverses et d'un parfum exquis. Avec un peu de précaution, vous pouvez cueillir un bouquet de ces jolies fleurs tous les jours de l'année ; semez de ces œillets en mars, du mois de juillet au mois d'octobre ils ne formeront qu'une masse de fleurs ; semez en mai, empotez en septembre, ils fleuriront durant tout l'hiver dans la maison ; semez en septembre, du mois d'avril au mois de juillet ils ne resteront pas un seul jour sans donner de fleurs.

Si vous aimez les fleurs du parterre, vous devez aimer les fleurs d'appartement ; c'est pourquoi semez dès maintenant quelques graines de cyclamen, de primevères de Chine, de ciniraires. Vous aurez l'hiver prochain les fleurs les plus parfaites d'appartement que l'on puisse voir. Semez ces graines dans des pots, recouvrez légèrement de terre, placez une vitre sur ces pots pour maintenir une température égale et l'humidité nécessaire à la germination ; ne laissez pas surtout sécher la surface de la terre où vous aurez semé vos primevères, car elles ne lèveraient pas.

C'est aussi le temps de faire les boutures de geranium, de rosier, d'héliotrope, etc. Plantez dans une boite contenant du sable, arrosez au besoin et tenez une température chaude et humide.

AVIS est donné par le présent que James Wright, de Donald, dans la province de la Colombie-Britannique, conducteur de chemin de fer, s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, Sarah Ann McDougald, pour cause d'adultère et de désertion.

WILLIAM R. WHITE,
Solliciteur du requérant
Par GEMMILL ET MAY,
Ses agents à Ottawa.

Daté à Pembroke, ce 9me jour de septembre A.D. 1891. 27i 14.10.91

AVIS

Est par le présent donne qu'il sera fait au Parlement de la Puissance demande d'un amendement à la charte de la compagnie du chemin de fer *Manitoba and Assiniboia, Grand Junction*, accordant à la dite compagnie le pouvoir de prolonger sa ligne de chemin de fer d'un point ou près du lac Dauphin jusque dans la cité de Winnipeg, et d'émaner des actions préferentielles en sus de son stock d'actions ordinaires.

Daté le 4 février 1892.

VIVIAN & CARBERT,
Winnipeg, Man.,
9i 10.2.92 Solliciteurs de la compagnie.

AVIS.

Avis est par le présent donné qu'il sera fait une demande au Parlement du Canada, à sa prochaine session, d'un acte pour incorporer " La Compagnie de Chemin de Fer Manitoba et James Bay," accordant à la dite compagnie pouvoir de bâtir, construire et exploiter une ligne de chemin de fer partant de la cité de Winnipeg, ou de la rivière de l'Aigle, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, à l'est de Winnipeg, ou de tout autre point de la dite ligne, entre la dite cité de Winnipeg et la ville de Port Arthur, dans la province d'Ontario ; de là se dirigeant au nord-est ou au nord-ouest, selon le cas, jusqu'à un point sur la rivière Albany, à la tête des eaux navigables de cette rivière, pour de là se raccorder à la ligne projetée de la compagnie de chemin de fer Nippissing et James Bay.

Daté le 26 janvier 1892.

VIVIAN & CARBERT,
Solliciteurs des requérants,
9i 3.2.92 Winnipeg, Man.